

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 16 MAI 2012

Informations brèves

Affaires cantonales

Protection des monuments et des sites: subvention provisoire de 26.000 francs à la Ville de Neuchâtel pour les travaux de conservation-restauration de la grotte-fontaine et étude préparatoire à la restauration du parc du Musée d'ethnographie à Neuchâtel

Le Musée d'ethnographie, à Neuchâtel est propriété de la Ville de Neuchâtel. Les parties protégées du bâtiment sont le volume et les façades de la villa de Pury et, à l'intérieur, le hall d'entrée, la cage d'escalier et les décors d'Hans Erni, ainsi que la fresque "Les conquêtes de l'homme" d'Hans Erni. Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel a voté un crédit pour les travaux de conservation-restauration de la grotte-fontaine et pour une étude préparatoire à la restauration du parc du musée. Ce magnifique parc à l'anglaise avec grotte-fontaine a été aménagé lors de la construction de la villa de Pury en 1870. Le Musée d'ethnographie et son parc étant considérés d'intérêt national, le Conseil d'Etat a accordé une subvention provisoire à la Ville de Neuchâtel d'un montant de 26.000 francs pour mener à bien ces travaux devisés à quelque 180.000 francs.

Contact: Jacques Bujard, conservateur cantonal, chef de l'Office de la protection des monuments et des sites, tél. 032 889 69 09.

Nomination universitaire

Le Conseil d'Etat a procédé à la nomination des deux personnes suivantes à l'Université de Neuchâtel:

- M. Jacob Koella est nommé en qualité de professeur ordinaire en biologie des parasites pour une période de quatre ans, conformément à la loi sur l'Université, soit du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2016;
- M. Alain Chablais est nommé en qualité de professeur ordinaire en droit administratif pour une période de quatre ans, conformément à la loi sur l'Université, soit du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2016.

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 16 mai 2012